



Augmentation loyer en juillet 09 et en janvier 2010

Par **Saphyrelle**, le **30/11/2009** à **17:31**

BonjourrrrrnMon avis d'échéance pour ce mois mentionne : "Suite aux recommandations gouvernementales l'augmentation des loyers en janvier 2010 sera en moyenne de 1 %.rnNous sommes fort surpris car nous avons eu juillet 09 l'augmentation normale de l'indice IRL de 2,83 %.rnEt on nous réaugmente en janvier 2010 de 1 % environ.rnLa résidence appartient à une société (Foyer pour tous) qui gère des HLM.Mais cette résidence n'est pas du tout HLM et a été rachetée il ya 2 ans par leurs soins.rnNous avons appelé pour essayer de comprendre. Réponse de leur part : cette augmentation a été décidée par le conseil d'administration....rrrrnQu'en pensez-vous et êtes-vous informés de ces "recommandations gouvernementales" ??rrrrnAvec mes remerciements si vous pouviez nous aider afin de comprendre et sa connaître nos droits quant à cette augmentation imposée.rnrnSalutations,rnSaphyrelle

Par **fabienne034**, le **30/11/2009** à **17:50**

Bonjour,rnrnLa seule "recommandation GOUVERNEMENTALE" c'est une participation aux économies d'énergie c'est tout.rnrnPour tout savoir sur ces économies d'énergie pour un hlm et sur le droit du bail de logement:rrnrn<http://www.fbils.net/contratlocationvide.htm>rrnrnbonne lecture !

Par **Saphyrelle**, le **30/11/2009** à **19:44**

Bonsoir Fabienne !
Merci de votre réponse très rapide. En ce qui concerne les économies d'énergie aucun travaux n'est prévu pour les mois à venir (cela fait 2 ans que les fenêtres d'origine (35 ans) doivent être changées . Alors que penser de cette augmentation votée par le conseil d'administration (légale ou pas légale that's the question).
Bonne soirée et merci,
Saphyrelle